



Rapport d'activité 2022





CHAMBRE DE COMMERCE, D'INDUSTRIE ET DES SERVICES DE GENÈVE (CCIG)

Maison de l'économie
4, boulevard du Théâtre
1204 Genève

Tél. 022 819 91 11 | Fax 022 819 91 00
E-mail: cci@ccig.ch
www.ccig.ch

Editeur	Chambre de commerce, d'industrie et des services de Genève
Responsable d'édition	Elsa Floret, directrice Communication
Coordination	Fabienne Delachaux, chargée de communication
Relecture	Naouel ben Aziza et Nicolas Grangier, chargés de communication
Conception	colegram sa
Mise en page	Pascal Bolle, La Fonderie
Photographies	CCIG, MezPhotographie

Avril 2023

Message de la présidente	2
Message du directeur général	3
La CCIG en bref	4
Conditions cadre : facteurs d'attractivité	7
Services aux Membres	11
Événements	15
Le Congrès mondial des chambres	16
Publications et médias	17
Engagements dans la vie de la cité	18
Gouvernance et organisation	21
Finances	23

Note: Dans ce document, l'emploi du masculin pour désigner des personnes ou des fonctions n'a d'autre fin que celle d'alléger le texte.

Message de la présidente

Laurence de la Serna



La CCIIG valorise la force des fondamentaux

2022 devait être l'année du retour à une croissance saine post période pandémique. Le *new normal*, selon l'expression anglo-saxonne, a déclaré forfait face à la géopolitique. L'invasion de l'Ukraine le 24 février a donné tort aux prévisionnistes tant politiques qu'économiques. Et le continent européen s'est réveillé sous la menace avérée d'un conflit armé sur son territoire. Les crises successives dont celle de l'énergie en gestation ont fait éclore un sentiment aigu de dépendance aux marchés extérieurs. La spirale inflationniste couplée au retour du protectionnisme a eu un impact – certes moindre qu'ailleurs – sur notre pays, mais avec lui l'ensemble de sa force vitale économique, constituée majoritairement de PME, a été entravée dans ses échanges commerciaux.

En première ligne dans sa mission d'accompagnement des entreprises genevoises subissant ce climat de permacrise, la CCIIG s'est appuyée sur son Comité et son Conseil économique, ainsi que sur divers groupes de réflexion, pour enrichir ses services et ses mesures de soutien.

Outre un agenda riche en événements et en formations, ciblé sur l'entrepreneuriat et sous l'angle incontournable de l'innovation et de la durabilité, de belles initiatives ont été

consolidées, comme le Cercle de la Chambre, club d'affaires qui rassemble une trentaine de chefs d'entreprise. D'autres ont émergé, à l'instar de Générations CCIIG qui valorise les entrepreneurs de demain avec une centaine de membres et est amenée à grandir rapidement.

Si le département Membres portera désormais le nouveau nom de « Communauté et Services », c'est précisément pour mettre à l'honneur les personnes tant physiques que morales qui donnent sa valeur à notre institution depuis 158 ans.

En ma qualité d'administratrice d'une entreprise familiale, **je mesure l'importance d'avoir des bases saines, gageures d'une fidélité et d'un engagement sur le long terme. La prospérité économique est à ce prix.** Elle contribue ainsi au financement du volet social.

Il s'agit pourtant d'un frêle équilibre. Et seul un dialogue constructif permettra de renouer avec ces fondamentaux. Je m'y emploie à la présidence de la Chambre en dénonçant avec conviction les attaques de la part de détracteurs idéologiques qui veulent dicter leur loi.

Message du directeur général

Vincent Subilia



Conserver une économie vigoureuse et prospère

L'année 2022 avait commencé sous des auspices rassurants avec un indice de satisfaction globale des entreprises revenu à un niveau d'avant crise, ainsi qu'une évolution du volume d'affaires encourageante pour les entrepreneurs membres de la Chambre interrogés dans notre enquête conjoncturelle de printemps.

La succession d'événements géopolitiques majeurs est venue ébranler ce climat de confiance et plonge à nouveau notre économie dans un lot d'incertitudes.

Dans sa mission la plus historique, la Chambre s'emploie et s'engage à soutenir une économie prospère et vigoureuse grâce à la défense des conditions cadre. En collaboration avec la BCGE, la CCIG a établi un état des lieux dans son étude conjointe intitulée: des conditions cadre toujours favorables à Genève ?

La réponse est loin d'être acquise. Si Genève dispose de réels atouts, tels que dynamisme entrepreneurial, nombreuses possibilités de financement et vivier de compétences, une marge de progression demeure dans plusieurs domaines: fiscalité, infrastructures de transport ainsi que formation continue et professionnelle.

Les finances publiques et la fiscalité nous préoccupent au premier chef: Genève se classe constamment sur le podium des cantons les plus dépensiers, les plus gourmands en impôts

et les plus endettés de Suisse. Genève est donc le canton de tous les excès, comme le démontre une nouvelle fois notre 9^e Etude fiscale « Finances publiques et fiscalité : comment éviter la faillite de Genève ? ».

Sur le terrain – des idées comme celui de l'action – la CCIG multiplie ses initiatives de promotion de l'économie sous toutes ses formes. Un des axes prioritaires est celui du commerce international, avec en 2022 une intensité proche de celle pré-pandémique pour ses activités événementielles internationales, ses délégations et ses formations dédiées à l'export.

Nous sommes heureux de partager avec vous que tous les efforts de la Chambre en faveur de ses Membres ont porté leurs fruits.

En effet, **nos objectifs sont atteints, avec un nombre record de nouveaux Membres et d'événements organisés, tout en préservant des finances très saines.**

Fidèle à ses 158 ans d'histoire, votre Chambre se réjouit de poursuivre la défense et la promotion de ses entreprises membres face aux nombreux défis que recèle un monde complexe, mais riche de perspectives enthousiasmantes.

La CCIIG en bref



Avec 2441 Membres au 31 décembre, la CCIIG représente près de 118 000 emplois.

Association de droit privé, fondée en 1865, la CCIIG est indépendante de l'Etat. Son autonomie et sa représentativité en font le porte-parole de l'économie face aux autorités publiques.

Missions

La CCIIG souhaite pour Genève une prospérité économique durable, impliquant notamment un tissu économique diversifié et une vision d'un entrepreneuriat performant sur les plans économique, social et environnemental. Pour ce faire son action se décline en quatre missions :

- 1 **Militer** pour des conditions cadre économiques et politiques favorisant les performances entrepreneuriales, sociales et environnementales ;
- 2 **Promouvoir** ses Membres par la mise en relation d'affaires ;
- 3 **Fournir** des services aux entreprises leur permettant de progresser, notamment en matière de durabilité et de digitalisation ;
- 4 **Constituer** un modèle de responsabilité sociétale en intégrant les bonnes pratiques au sein de la CCIIG.

Domaines d'action

La CCIIG concentre son action sur quatre aspects, dits « conditions cadre », constitutifs de l'attractivité de Genève pour les entreprises :

- **la fiscalité** : pour une fiscalité compétitive, tant pour les personnes morales que physiques, pour encourager l'audace économique ;
- **l'aménagement** : pour une ville dense autour de transports publics structurants et efficaces ;
- **la mobilité** : pour une vision multimodale des déplacements, fondée sur un développement coordonné des infrastructures de transports ;
- **l'énergie** : pour une stratégie énergétique durable, tenant compte des besoins et des intérêts des entreprises.

Membres

La CCIIG a accueilli **227 nouvelles entreprises en 2022, un record !** Au 31 décembre, le nombre de ses Membres s'établit à 2441.

Evolution par statut	31.12.2021	31.12.2022
Entreprises	2240	2248
Associations	145	153
Individuels	26	22
Genilem et autres incubateurs*	16	18
Total	2427	2441

*Les entreprises accompagnées par Genilem et dont le siège est situé dans le canton de Genève, ainsi que par d'autres incubateurs (Fongit, Pulse, Women Business Scale-Up) bénéficient du statut de Membre de la CCIG pendant toute la durée de leur accompagnement.

Evolution par secteur économique (entreprises et associations) *

Secteur économique	31.12.2021	31.12.2022
Banques, assurances, affaires immobilières, conseils	1017	1010
Commerces, restauration, hébergement	462	451
Transports et communications	283	272
Industrie, arts et métiers	193	213
Bâtiment et génie civil	116	115
Divers	278	302

* Certains Membres n'ont pas renseigné ce critère.

Entreprises membres selon leur effectif (sans les associations, les membres individuels et les entreprises accompagnées par les incubateurs, au 31 décembre)

Effectif	Nombre d'entreprises	Nombre total d'employés
1 à 4	761	1557
5 à 9	385	2583
10 à 19	323	4399
20 à 49	357	10 785
50 à 99	153	10 515
100 à 199	105	14 545
200 à 499	67	20 535
500 à 999	19	12 646
1000 et plus	21	40 193
(Critère non renseigné)	57	–
Total	2248	117 778

Organisation au 31 décembre

Au service des Membres

(personnel au 31 décembre)

Nombre de collaborateurs :

32 collaborateurs

Nombre de postes :

30 emplois équivalents plein temps

Répartition :

22 femmes (68.75 %),

10 hommes (31.25 %)

DIRECTION GÉNÉRALE

Vincent SUBILIA

Assistantes de direction :
Béatrice OJEDA et Sophie LEBESSOU

POLITIQUE

Nathalie HARDYN

Responsables de projets :
Mohamed ATIEK, Marguerite BOUILLET,
Erik SIMONIN et Morgan TINGUELY

Documentation, archives :
Marilia LEITE

COMMERCE INTERNATIONAL

Vincent SUBILIA

Service Export :
Fabio QUERO, Benoît REPOND
et Héroïse RUEPP

Chargée de projets :
Béatrice OJEDA

MEMBRES ET PARTENAIRES*

Pauline ZAHLAOUI

Chargée de relations Membres :
Anne HURON
et Nicole VON POTOBSKY

COMMUNICATION

Alexandra RYS / Elsa FLORET

Événements :
Nathalie BOK, Alysson FISCHER
et Margaux BALLONGUE

Publications :
Fabienne DELACHAUX
et Nicolas GRANGIER

Réseaux sociaux et communication :
Naouel BEN AZIZA

Apprenti médiamaticien :
Léo MONNERAT

FINANCE ET ADMINISTRATION

Patrick BAROLO

Comptabilité, RH :
Sonia CARVAS

Comptabilité :
Valmira KURTI

Systèmes d'information :
Joëlle BLONDEL

Relations Partenaires et Cercle
de la Chambre :
Marie DE MARSANO

Services généraux :
Christian VON ARX

Accueil et Renseignements :
Nathalie GILLIÉRON et Aïcha HAFFAF

* Depuis 2023, le service est renommé « Communauté et Services » (voir message de la présidente).

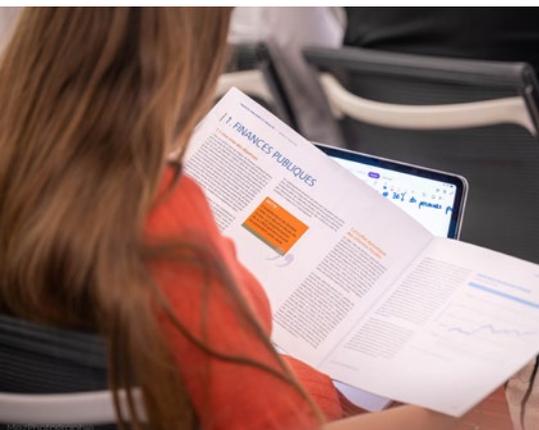
Maison de l'économie

La Maison de l'économie accueille de nombreuses organisations :

- **Cursus Formation** et **EO** (Entrepreneurs Organization) **Suisse romande**
- Le **Swiss Arbitration Centre** et la **Swiss Arbitration Association**
- L'**Alliance des Chambres de commerce suisses**
- La **Chambre Suisse de Médiation Commerciale** – Section romande
- L'**International Chamber of Commerce**
- **Swiss Chinese Chamber of Commerce**
- Le **Forum Genevois de la sécurité**
- L'**Association économique romande pour une infrastructure aéroportuaire performante** (AERIA+)

En 2022, **Lead 2 Progress** et **Transition Management Group** sont venus s'y ajouter.

Conditions cadre : facteurs d'attractivité



Indépendante des autorités politiques, la CCIG fait entendre la voix des entreprises en prenant position, par exemple lors de consultations législatives cantonales et fédérales, en formulant des propositions ayant trait à l'une ou l'autre des conditions cadre et en conduisant ou prenant part à des campagnes de votation.

Fiscalité

Alors que la Suisse sort d'une crise économique sans précédent, la CCIG veille à conserver une fiscalité attractive et non confiscatoire. C'est dans cette optique qu'en ce qui concerne la réforme sur la réévaluation des immeubles, la CCIG soutient un projet équilibré qui réévalue la valeur des immeubles

La CCIG veille à conserver une fiscalité attractive et non confiscatoire.

tout en baissant l'impôt sur la fortune de 15%. Elle rend donc les autorités attentives au fait que Genève connaît l'impôt sur la fortune le plus élevé de Suisse. Il paraît donc nécessaire d'alléger l'impôt sur la fortune

dans le cadre de ce projet de réévaluation des immeubles.

Par ailleurs, la CCIG reste préoccupée par des évaluations parfois excessives de l'outil de travail de l'entrepreneur. Elle appelle donc de tous ses vœux les autorités à agir en défiscalisant l'outil de travail.

Enfin, la CCIG a pris part à une consultation sur le droit des trusts. Elle a recommandé l'abandon du volet fiscal du projet – qui mettait à mal l'attractivité du trust suisse – au profit du statu quo qui règle d'une manière satisfaisante le traitement fiscal des trusts.

Projet de mise en œuvre de l'imposition minimale à 15% fixée par l'OCDE et le G20

La CCIG estime que la modification constitutionnelle proposée par le Conseil fédéral va dans le bon sens. Elle considère que l'abandon d'un certain nombre de mesures de la RFFA (Réforme fiscale et financement de l'AVS) impose une amélioration significative des conditions cadre de l'économie afin de maintenir la compétitivité de la Suisse.

Consultation relative à l'imposition minimale de l'OCDE et du G20

La CCIG estime que l'ordonnance va dans le bon sens mais émet un certain nombre d'observations notamment pour que l'application de l'ordonnance soit la plus simple possible.

Surveillance des dossiers

La CCIG suit de près les dossiers en cours tels que l'initiative socialiste à Genève « Pour une contribution temporaire de solidarité des grandes fortunes », la réforme fiscale de l'OCDE visant une imposition minimale des multinationales ou encore la suppression de la taxe professionnelle communale.

9^e Etude fiscale de la CCIG

Depuis la publication de sa première Etude fiscale en 1991, la CCIG a constaté que Genève se classe constamment sur le podium des cantons les plus dépensiers, les plus gourmands en impôts et les plus endettés de Suisse. Genève est donc le canton de tous les excès, comme le démontre la 9^e Etude fiscale que

la CCIG a publiée en 2022 sous le titre « Finances publiques et fiscalité : comment éviter la faillite de Genève ? » et que l'on peut également découvrir sur le site enjeux-fiscaux.ch.

Constamment en tête des recettes fiscales par habitant, de l'exploitation de son potentiel fiscal, de la dette mais aussi des dépenses

les plus élevées par habitant avec Bâle-Ville, comment le canton peut-il éviter la faillite ? Selon la CCIG, la solution réside dans une reprise en mains des dépenses publiques, un assainissement des finances cantonales, voire dans des baisses d'impôts, et surtout pas dans de nouvelles hausses injustifiées.



Mobilité

La CCIG a poursuivi son action dans le domaine de la mobilité afin de promouvoir et défendre une mobilité fluide et une bonne accessibilité, qui sont des conditions essentielles afin de permettre une activité économique performante. La CCIG a notamment soutenu au niveau fédéral des investissements importants dans les infrastructures ferroviaires et défendu le maintien de conditions acceptables pour le transport professionnel à Genève.

En matière de transport aérien, la CCIG a été principalement active par le biais de l'Association économique romande pour une infrastructure aéroportuaire performante (AERIA+), association créée à son initiative en 2022. Depuis son lancement, AERIA+ s'est notamment attelée à acquérir de nouveaux membres et à se positionner dans le champ politique et économique romand.

Politique fédérale

Route

En février, la CCIG a répondu à la procédure de consultation fédérale portant sur la simplification de l'introduction des zones 30 et sur l'introduction d'une signalisation spécifique dédiée au covoiturage. Elle a refusé les propositions formulées en raison du risque de systématisation du passage en zone 30 et de la facilitation de mise en place de voies réservées au covoiturage.

En effet, avec la simplification de l'adoption du 30 km/h supprimant la nécessité de réaliser une expertise, les cantons risquent de recourir systématiquement à l'abaissement de la limitation de vitesse sans prendre le temps d'évaluer

les options alternatives et les possibilités permettant de préserver la fluidité du trafic. De plus, la CCIG a relevé que le cadre réglementaire actuel est adapté à la situation et que le peuple suisse a refusé en 2001 la limitation générale de vitesse à 30km/h en localité.

En ce qui concerne la signalisation relative au covoiturage, la CCIG a relevé que la mise en place de voies de circulation réservées au covoiturage – qui interdirait certains espaces à la majorité des usagers de la route – n'apparaît pas comme une solution pertinente pour pallier l'insuffisance des infrastructures routières qu'anticipe l'Office fédéral des routes (OFROU).

Rail

En octobre, la CCIG a répondu à la procédure de consultation relative à l'avancement des programmes d'aménagement de l'infrastructure ferroviaire et à la Perspective RAIL 2050, la stratégie fédérale à long terme du développement de l'infrastructure ferroviaire. Cette dernière tient compte des engagements climatiques de la Suisse et se concentre sur le développement des courtes et moyennes distances afin de favoriser un transfert modal vers le rail.

La CCIG a soutenu les adaptations de l'étape d'aménagement 2025 et l'augmentation de 330 millions de francs du crédit d'engagement relatif à l'étape d'aménagement 2025 de l'infrastructure ferroviaire. Elle a en revanche demandé que les études de nouveaux tracés entre Berne et Lausanne et entre Lausanne et Genève soient rapidement amenées à maturité pour une prise en compte dans le prochain projet de message aux Chambres fédérales en 2026.

La CCIG a insisté sur l'importance de répondre aux objectifs énergétiques en renforçant l'attractivité et la compétitivité du rail dans une logique de complémentarité des modes de transport. L'importance de l'amélioration des temps de parcours sur les grandes lignes qui relient les agglomérations et forment les connexions avec le réseau européen à grande vitesse a également été soulignée. Enfin, des précisions concernant l'augmentation nécessaire des capacités des lignes Lausanne–Genève et Lausanne–Fribourg–Berne afin de répondre aux besoins croissants de la population et des entreprises ont été demandées, de même que leur mention explicite dans la description de l'orientation retenue.

La CCIG a également été active par le biais de l'association OUESTRAIL, qui vise à promouvoir à Berne les intérêts de la Suisse romande en matière de politique. La CCIG est en effet représentée au sein du Comité d'OUESTRAIL.

Politique cantonale

La CCIG a été particulièrement active sur la thématique du transport individuel motorisé en défendant le maintien du 50 km/h sur les axes structurants. Elle a également collaboré étroitement avec Genève-mobilité

La CCIG a été particulièrement active sur la thématique du transport individuel motorisé en défendant le maintien du 50 km/h sur les axes structurants.

(anciennement Groupement Transport et Economie), association visant à promouvoir des conditions cadre de la mobilité et des transports favorables à l'activité économique et aux entreprises genevoises, à l'échelle cantonale et régionale. La CCIG est en effet représentée au sein du Bureau et du Comité

de Genève-mobilité. L'association s'est notamment attelée à contester par le dépôt de recours le passage à 30 km/h de certains axes. Elle s'est également repositionnée en adoptant un nouveau nom et une nouvelle ligne graphique afin de renforcer sa présence dans le champ politique et médiatique.

La CCIG a également collaboré avec le Département des infrastructures et la FER Genève afin d'identifier des outils adaptés permettant de promouvoir les plans de mobilité d'entreprise tout en répondant aux demandes de celles-ci. Cette collaboration a abouti en automne avec le lancement du label Ecomobile. Ce label, octroyé aux entreprises ayant adopté un plan de mobilité répondant à un certain nombre de critères, permet aux entreprises de mettre en avant leur engagement sur ce terrain.

Aménagement du territoire et politique du logement

La CCIG a poursuivi ses efforts afin de défendre des aménagements de qualité répondant aux besoins des entreprises et des habitants. Ses actions visent en particulier à ce que la politique du canton réponde aux besoins des entreprises en matière de surfaces industrielles et commerciales et à ce qu'elle permette aux Genevois de se loger dans le canton indépendamment du niveau de leurs revenus.

La CCIG a notamment suivi l'évolution de la politique du logement ainsi que les développements du PAV au sein des groupes de suivi mis en place par le canton. En février, les élus genevois ont eu l'occasion de participer à la visite de l'entreprise SPG-Rytz et d'échanger avec des entrepreneurs du secteur sur les enjeux politiques d'actualité. En novembre, un événement du cycle EnGEux d'actu : en quête de solution* a également été consacré à la place des entreprises dans la politique de l'aménagement du territoire. Cette table ronde a permis de mieux cerner les besoins des entreprises et les défis auxquels elles font face dans ce domaine.

La CCIG a également participé activement au Forum d'agglomération et au groupe de travail Grand Genève en Transition en insistant sur la nécessité de prendre en compte les besoins de l'économie dans les différents outils de planification du Grand Genève.

* Voir aussi en page 15

Energie

La CCIG a participé à des discussions avec les autorités cantonales lors de la consultation portant sur le Règlement d'application de la loi sur l'énergie et la loi sur l'extinction des enseignes et bâtiments non résidentiels.

Elle a également suivi de près les problématiques liées à la question de l'approvisionnement énergétique du pays et participé à différents groupes de travail, notamment pour relayer les préoccupations des entreprises aux autorités. La CCIG souligne que la sécurité de l'approvisionnement et sa stabilité sont centrales pour les entreprises.

Soumettre les infrastructures stratégiques du secteur énergétique à la lex Koller

La CCIG a répondu à la consultation sur l'initiative parlementaire. Elle s'est opposée au projet mis en consultation. Elle a notamment estimé que la soumission des

infrastructures stratégiques du secteur énergétique à la Lex Koller pose des problèmes de délimitation relatifs à l'essence de la loi fédérale sur l'acquisition d'immeubles par des personnes à l'étranger. Celle-ci est en effet conçue, à la base, essentiellement pour les biens de particuliers et son utilisation à d'autres fins paraît inadéquate.

Révision de la loi sur le CO₂

En 2025, une nouvelle loi sur le CO₂ devra entrer en vigueur. La CCIG estime que le projet va dans la bonne direction mais que des améliorations sont encore nécessaires pour les conventions d'objectifs.

Modification de la loi sur l'énergie

La CCIG a répondu qu'elle estime que le projet va dans la bonne direction mais qu'il pourrait être plus ambitieux, tout en limitant les obligations excessives.

Votations

Votation du 28 février

Suppression du droit de timbre

La CCIG a été le relais d'économiesuisse à Genève pour défendre la suppression du droit de timbre d'émission. Ce droit frappe ceux qui souhaitent investir dans les entreprises. Or, la crise du coronavirus a poussé les entreprises à augmenter leur capital propre pour surmonter cette crise. Du point de vue de la CCIG, la suppression de ce droit de timbre aurait facilité cette levée de fonds pour les entreprises alors en grande difficulté. Malheureusement, le peuple suisse a refusé cette suppression. La CCIG a conscience qu'il devient difficile de convaincre la population d'une baisse d'impôt qui profiterait aux entreprises dans une période aux perspectives économiques incertaines.

Votation du 25 septembre

Réforme de l'impôt anticipé

La CCIG a également été le relais d'économiesuisse à Genève pour la votation concernant la réforme de l'impôt anticipé. La réforme visait à exonérer les personnes morales domiciliées en Suisse et les investisseurs étrangers de l'impôt anticipé sur les obligations.

Avec l'un des impôts anticipés les plus élevés du monde, la Suisse fait cadeau à d'autres pays des recettes fiscales que pourraient lui procurer les opérations de financement des entreprises. En effet, en raison de cet impôt anticipé, les opérations se font ailleurs qu'en Suisse. En abolissant l'impôt anticipé sur les obligations, il s'agissait de renforcer le marché suisse des capitaux, qui serait devenu plus attractif

pour ces activités de financement, ce qui se serait traduit par des recettes fiscales supplémentaires. La CCIG a pris acte du refus par le peuple suisse de cette réforme qui était pourtant favorable aux finances publiques. La complexité du sujet n'a probablement pas mis suffisamment les votants en confiance.

Autres consultations

Modification partielle de la loi sur la protection de l'environnement – Développer l'économie circulaire en Suisse

La CCIG a répondu à la procédure de consultation fédérale portant sur la mise en place d'une économie circulaire moderne et respectueuse de l'environnement en Suisse, via des modifications législatives importantes de la loi sur la protection de l'environnement. Globalement, la CCIG soutient les résultats positifs que l'économie circulaire peut apporter sur les plans à la fois économique, environnemental et social. Elle salue à ce titre les nombreuses actions d'entreprises en la matière qui ont su faire preuve d'innovation et de créativité depuis plusieurs décennies désormais. Afin d'encourager cet élan, le projet soumis à consultation représente une opportunité intéressante pour les entreprises de poursuivre leurs efforts en matière de durabilité.

Modification de la loi fédérale sur les étrangers et l'intégration – Admission facilitée pour les étrangers titulaires d'un diplôme d'une haute école suisse

La CCIG a répondu à la procédure de consultation fédérale qui vise à permettre aux ressortissants d'État tiers ayant obtenu un master ou un doctorat d'une haute école suisse dans un domaine souffrant d'une pénurie de personnel qualifié de rester en Suisse sans formalités excessives pour y exercer une activité lucrative.

Le projet mis en consultation visant à une meilleure prise en compte des intérêts économiques du pays, il représente un progrès que la CCIG salue. Le fait d'abolir les contingents ne permettra toutefois pas de modifier la lourdeur des procédures administratives actuelles, qui représentent la principale entrave pour les entreprises à l'embauche de personnes en provenance de pays tiers. Le projet offrira en revanche plus de sécurité aux employeurs quant aux conditions d'accueil relatives à la demande d'une autorisation de séjour. La CCIG se déclare favorable à la modification proposée tout en se prononçant en faveur d'une extension du champ d'application de l'art.30, al.1, let.m aux secteurs d'audit, des taxes, de la finance, du négoce, de la logistique ainsi qu'à ceux qui sont liés aux enjeux du développement durable.

Services aux Membres



La CCIG propose une série de services qui visent à accompagner l'entreprise dans ses différentes étapes de croissance, notamment à l'international. Une offre de conseils, de formations et de prestations juridiques a ainsi été développée.

Nouveau : le « Vademecum »

Un guide pratique destiné aux Membres de la CCIG a été réalisé. Conçu comme une « boîte à outils », il permet aux Membres d'être au courant de toutes les prestations dont ils peuvent bénéficier grâce à la CCIG.



Commerce international

En 2022, les activités événementielles internationales de la CCIG ont repris à une intensité proche de celle qui prévalait avant la pandémie de coronavirus.

Les événements dits « Market Focus », destinés à présenter les opportunités d'affaires et d'investissements offertes par des marchés étrangers, ont pu se dérouler à nouveau en présentiel : ils ont été consacrés à la Serbie, au Maroc et à l'Indonésie. Deux conférences thématiques se sont penchées sur les conséquences pour le commerce de la guerre entre l'Ukraine et la Russie. Les Membres de la CCIG ont également pu s'entretenir avec l'ambassadeur de France lors d'un dîner-conférence exclusif. Enfin, la CCIG a soutenu la tenue à Genève des Assises de la transformation digitale en Afrique (ATDA) et a été partenaire de l'Africa Business Day, organisé par le Cercle d'affaires Suisse-Afrique (SABC).

Deux délégations économiques ont été conduites : la première s'est rendue dans la ville du Havre (France) et la seconde, coorganisée avec l'Etat de Genève et APRÈS-GE, a mis le cap sur Hambourg, Copenhague et Stockholm. La CCIG a par ailleurs été partenaire de deux délégations de l'Organisation

internationale de la Francophonie (OIF) : d'abord au Vietnam et au Cambodge, puis au Gabon et au Rwanda. Enfin, le directeur général de la Chambre s'est joint à une mission du Secrétariat d'Etat à l'économie en Inde, sur invitation du conseiller fédéral en charge de l'économie.

Des accords de collaboration ont été signés avec la Chambre de commerce et d'industrie Seine Estuaire et avec la Chambre de commerce Suisse-Serbie.

Formation et accompagnement

La CCIG a accueilli en ses murs une formation de la Haute école de gestion de Genève (HEG-Genève) sur la culture chinoise des affaires.

Les Membres de la CCIG bénéficient toujours de services d'accompagnement destinés à les soutenir dans le développement de leurs activités à l'étranger :

- Dans le cadre d'un partenariat conclu avec la HEG-GE, les entreprises membres de la CCIG désireuses de diriger leurs ventes vers des marchés émergents d'Afrique, Asie et Amérique latine bénéficient d'un accompagnement gratuit réalisé par une douzaine de conseillers juniors en cours de spécialisation ainsi que d'experts seniors en commerce international. La prestation Export+ propose aux sociétés une étude préliminaire d'exploration d'un projet d'export ou d'investissement. La prestation Export++ offre l'accès à une plateforme digitale réunissant des prestataires de services commerciaux, juridiques, financiers et logistiques permettant aux PME de trouver des clients sur des marchés émergents attractifs mais difficiles d'accès. Ces prestations sont complétées par trois modules de formation à distance qui peuvent être adaptés aux besoins spécifiques des participants.
- Sur simple demande, les Membres de la CCIG obtiennent un accès gratuit au portail d'outils d'analyse de marché du Centre du commerce international (ITC).

Visas et légalisations

Documents délivrés par la CCIG	2021	2022	Evolution
Certificats d'origine	14 541	15 975	+ 9.86 %
Factures et attestations diverses	12 830	12 402	- 3.34 %
CITES	9804	9787	- 0.17 %
Carnets ATA	2032	2267	+ 11.56 %
Carnets CPD	57	53	- 7.02 %
Attestations suisses	70	99	+ 41.42 %

Témoignant de la vitalité retrouvée des exportations genevoises, le nombre de certificats d'origine et de carnets ATA émis affiche une hausse constante depuis la fin de la pandémie.

Formations

Mobility management

En collaboration avec Sanu SA, Mobilidée, la Chambre vaudoise du commerce et de l'industrie et les cantons de Genève et de Vaud, la CCIG a proposé à l'automne une nouvelle formation de gestion de la mobilité d'entreprise. L'ambition de cette formation, qui s'adresse aux collaborateurs et cadres de tout employeur en charge de l'élaboration et de la mise en place d'un plan de mobilité d'entreprise, est d'être axée sur la pratique et d'offrir une certification reconnue dans le monde de l'entreprise.

Seize entreprises et institutions publiques genevoises et vaudoises ont participé à ce premier cycle de formation réparti sur six journées, du mois de septembre au mois de décembre. La satisfaction élevée des participants et l'intérêt suscité auprès d'entreprises majeures de la place économique genevoise témoignent de la qualité du contenu proposé. La bonne articulation entre théorie, partage d'expériences et réalisations pratiques a notamment été soulignée lors du bilan de ce premier cycle. Etant donné le succès de cette première édition, la formation sera reconduite en 2023.

En participant à la création de cette formation et en offrant à ses Membres un prix préférentiel, la CCIG renforce ses liens institutionnels et incite les entreprises à optimiser les déplacements de leurs collaborateurs, ce qui permet de diminuer la pression sur les infrastructures de transport du canton et de réduire l'impact environnemental de ces déplacements.

Commerce international

Pour faciliter la vie des exportateurs, notamment les PME, la CCIG fait acte de précurseur en proposant, en association avec Form-inter,

un cycle de modules spécialisés. Les cours sont assurés par des praticiens, experts dans leur domaine d'intervention. Le module concernant l'origine préférentielle est délivré par la Direction du III^e arrondissement de Genève de l'administration fédérale des douanes. Les personnes qui ont assisté à l'ensemble du parcours de formation (hors formation pratique délivrée par les douanes) se voient décerner un Certificat CCIG en commerce international.

Management

La CCIG s'est associée avec Cursus Formation (expert romand sur ces sujets), qui propose une variété de formations en management. Celles-ci couvrent les différents périmètres d'action et contraintes fonctionnelles que rencontre le personnel d'encadrement des entreprises, et favorisent la prise de conscience et l'action vertueuse.

Création de vidéos

Grâce à son partenaire BeVisible, la CCIG offre la possibilité à ses Membres de réaliser une vidéo présentant leur entreprise, marque, produit ou service à un tarif préférentiel. BeVisible propose en outre des formations de deux jours qui permettent d'apprendre les bases et les techniques des professionnels pour filmer et réaliser des vidéos de qualité.

Aide à la digitalisation

Depuis le mois d'octobre 2021, la Chambre vaudoise du commerce et de l'industrie (CVCI) et la CCIG ont proposé, en partenariat avec des prestataires, une offre de services dans le domaine de la numérisation. Les outils numériques émergent en effet dans le monde professionnel et obligent les entreprises à les intégrer dans leurs processus internes et dans leurs pratiques managériales. Les entreprises, souvent les plus petites, se sentent parfois dépassées. Pourtant, pour rester compétitives, elles doivent faire face à cette révolution numérique. Il s'agit donc, pour elles, d'agir plutôt que de subir cette transformation. La CVCI et la CCIG se sont ainsi engagées, par le biais d'une « Cellule lémanique », à leur apporter un soutien. Ce service a profité à près d'une trentaine d'entreprises et pris fin en décembre 2022.

Autres services

La CCIG s'est associée à l'Agence Teles afin de proposer à ses Membres des formations sur mesure permettant d'obtenir un aperçu fondamental du fonctionnement de la blockchain. Elle propose également le service Bilan Santé PME, qui présente des outils et





une méthodologie aux entreprises qui cherchent à savoir ce qu'elles devraient changer ou renforcer afin d'être rentables et pérennes. Enfin, le Diagnostic Durabilité proposé avec B Lab Suisse offre un parcours inédit d'initiation, de formation et d'actions concrètes à entreprendre pour intégrer les objectifs de durabilité.

Arbitrage et médiation

Un an après sa création, le Swiss Arbitration Centre (« Centre ») a maintenu et renforcé sa position en tant qu'institution d'arbitrage majeure, avec l'introduction de 103 nouvelles procédures, qui comptent 93 procédures d'arbitrage et 8 de médiation, ainsi que 2 procédures dans lesquelles le Centre est intervenu en tant qu'autorité de nomination. Ces dossiers ont été administrés aussi bien en anglais qu'en français, allemand ou italien.

Le Centre a en outre administré avec succès les premières procédures de médiation liées à des litiges entre prestataires de services financiers et leurs clients. Le Centre a également fait office de pionnier en élaborant et en adoptant des règles spécifiques pour la résolution des litiges de droit des sociétés, suite à la révision du droit suisse de la société anonyme entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2023

Une réorganisation aboutie

Jusqu'en juin 2021, le Centre était encore connu comme la Swiss Chambers' Arbitration Institution (« SCAI »). À cette date, SCAI, qui avait le statut d'association, a connu une profonde réorganisation : elle a non seulement été rebaptisée le Centre, mais elle a aussi été restructurée en société anonyme de droit suisse.

Grâce aux efforts de promotion importants déployés par le Centre et son actionnaire principale, l'Association Suisse d'Arbitrage (« ASA »), ainsi que la CCIG, également actionnaire, tout au long de l'année 2022, cette réorganisation a été efficacement communiquée à tous les milieux concernés. Le repositionnement du Centre initié en 2021 est désormais achevé, et sa nouvelle image est déjà bien connue des praticiens.

Nouvelles procédures de médiation Ombuds-FIN

En juillet 2020, le Centre avait été reconnu par le Département fédéral des finances en tant qu'organe de médiation habilité à intervenir dans la résolution des litiges entre prestataires de services financiers et leurs clients, au sens de la Loi fédérale sur les services financiers (LSFin). À partir de cette date, les prestataires de services financiers peuvent

donc s'affilier en tout temps à l'organe de médiation du Centre pour résoudre tout éventuel litige les opposant à leurs clients.

La LSFin requiert que la procédure devant l'organe de médiation soit non bureaucratique, équitable, rapide, impartiale et peu ou non onéreuse pour le client. La loi prévoit également la confidentialité de la procédure. Toutes ces exigences légales sont reflétées dans le règlement de procédure de médiation élaboré par le Centre pour la résolution des différends dans le domaine des services financiers. Ce règlement peut être consulté sur la page web <https://www.swissarbitration.org>.

En 2022, les *ombudspersons* désignées par le Secrétariat du Centre ont été saisies dans 5 procédures, qui ont toutes abouti à un accord transactionnel. Ces résultats encourageants mettent en évidence les avantages de la médiation comme mode de résolution des litiges en matière de services financiers, d'une part, ainsi que l'efficacité du règlement élaboré par le Centre, d'autre part. Du reste, ces 5 procédures représentent la majorité des 8 médiations soumises au Centre en 2022.

L'adoption du Règlement suisse supplémentaire pour les différends relevant du droit des sociétés

À partir du 1^{er} janvier 2023, les statuts des sociétés anonymes, des sociétés en commandite par actions et des sociétés à responsabilité limitée suisses peuvent prévoir que les litiges relevant du droit des sociétés seront tranchés par un tribunal arbitral ayant son siège en Suisse et que, sauf disposition contraire des statuts, la clause d'arbitrage statutaire lie la société, les organes de la société, les membres des organes ainsi que les actionnaires.

Il existe de nombreuses raisons pour régler les litiges en matière de droit des sociétés par la voie de l'arbitrage plutôt que de les soumettre à la juridiction des tribunaux étatiques. Ce mode alternatif de résolution des litiges permet notamment de sélectionner et désigner les arbitres sur la base de leur expertise spécifique, ainsi que de résoudre le litige de manière flexible, confidentielle et efficace devant une instance unique.

En parallèle de l'entrée en vigueur du nouveau droit de la société anonyme, le Centre a élaboré le Règlement suisse supplémentaire pour les différends relevant du droit des sociétés (« le Règlement suisse supplémentaire »), publié en novembre 2022. Ce règlement permet d'administrer de manière efficace et efficace les procédures arbitrales qui relèvent du droit des sociétés. Le Règlement suisse supplémentaire est disponible en allemand, anglais, français et italien sur le site web [swissarbitration.org](https://www.swissarbitration.org).

En outre, afin d'assister les utilisateurs du Règlement suisse supplémentaire, le Centre met également à leur disposition une note explicative, qui est aussi disponible en quatre langues. Cette note contient entre autres un modèle de clause compromissoire qui peut être inclus dans les statuts d'une société. Elle contient également des informations relatives au champ d'application du Règlement suisse supplémentaire ainsi que sur l'introduction et le déroulement d'une procédure arbitrale relevant du droit des sociétés

Le Centre comme autorité de nomination

En plus de ses activités en tant qu'institution d'arbitrage et de médiation conformément aux règlements qu'il a élaborés, le Centre peut également être amené à intervenir comme organe de nomination dans divers cas de figure. Les services du Centre consistent alors à nommer un ou plusieurs arbitre(s), médiateur(s) ou expert(s)-arbitre(s).

Le Centre a élaboré un Règlement régissant ses activités lorsqu'il agit en qualité d'autorité de nomination ou de gestion de la procédure dans des litiges CNUDCI, ad hoc ou toute autre procédure. Lors de l'exercice 2022, le Centre a ainsi procédé à 2 nominations en vertu de ce règlement.

Événements

Le Centre a organisé de nombreux événements afin de promouvoir ses services et la place d'arbitrage suisse, ainsi que pour aborder les thématiques qui occupent actuellement les praticiens de l'arbitrage. En plus de la Conférence de l'innovation, événement phare du Centre, celui-ci a organisé divers événements et conférences tout au long de l'année, en partenariat avec d'autres acteurs majeurs de la place d'arbitrage suisse ainsi qu'avec les partenaires privilégiés du Centre, à savoir d'autres institutions d'arbitrage.

Le Centre a notamment participé au Congrès annuel de l'International Council for Commercial Arbitration, qui s'est déroulé à Edimbourg du 19 au 21 septembre 2022. Le Centre a tenu un stand lors de cet événement, et a ainsi pu promouvoir ses services et la place d'arbitrage suisse auprès de praticiens du monde entier. Le Centre poursuit ses activités promotionnelles, et la prochaine édition de la Conférence de l'innovation aura lieu en début d'année 2023 à Zurich.



Communauté

Le Cercle de la Chambre, Générations CCIG et les Ambassadeurs de la CCIG sont trois initiatives vouées à élargir la palette des Membres et des services de la Chambre.



Générations CCIG

Générations CCIG est une communauté de jeunes entrepreneurs genevois constituée par la CCIG. Par ce biais, elle souhaite

multiplier leurs rencontres d'affaires et accélérer la croissance de leurs activités. Avec cette initiative, la CCIG entend favoriser l'entrepreneuriat sous toutes ses formes et mettre à disposition de la relève entrepreneuriale son réseau et ses connexions étroites avec les incubateurs, les investisseurs et les accompagnateurs d'entreprises. Cette année, la jeune génération a ainsi pu prendre ses marques à la CCIG, entre autres lors d'une soirée de réseautage autour des HealthTech, qui a réuni 73 participants.



Les Ambassadeurs

Le réseau des Ambassadeurs de la Chambre s'est renforcé. Il contribue avec succès à l'effort de prospection et de recrutement de nouveaux Membres dans tous les secteurs.



Le Cercle de la Chambre

Le Cercle a de nouveau connu une année riche en activités et en échanges.

Comptant plus de trente membres, il offre aux entrepreneurs un espace de rencontres privilégié pour échanger, collaborer, apprendre et créer des liens à haut niveau.

Il a accueilli des dirigeants de renom pour un programme de qualité : ses membres ont notamment pu s'entretenir avec Adam Said, CEO de ACE and Company, pour débattre des défis liés à la gestion de la croissance ; Jonathan Normand, CEO de B Lab, qui a partagé son savoir-faire sur la façon de créer des entreprises durables, et Christian Brunier, directeur général à SIG, qui a répondu aux préoccupations des entrepreneurs face aux enjeux énergétiques plus que jamais d'actualité.

Événements

Fidèle à sa mission de promotion des entreprises membres, la CCIG favorise la mise en relation d'affaires en organisant un grand nombre d'événements qui sont autant d'occasion de créer des synergies prometteuses.



Les principaux événements en quelques chiffres

Événement	Nombre de participants
157 ^e Assemblée générale	395
Grand Prix de l'économie	585
20 ^e Événement économique	230
Réseautage (7h30 et 17h30 de la Chambre, Speed dating)	539
Rencontres du Management durable	145
EnGEux d'actu: en quête de solutions	76

En tout, 135 événements ont été organisés par la CCIG en 2022. L'**Assemblée générale** s'est tenue à nouveau en présentiel, à Palexpo, et a permis de renouer avec la convivialité.

Les **Grands Prix de l'économie** se sont eux déroulés au Bâtiment des Forces Motrices avec une nouvelle formule. Pour la première fois en effet, les nominés étaient tous présents lors de la soirée et le nom des lauréats dans chaque catégorie a été dévoilé sur place: Spineart (chirurgie de la colonne vertébrale) pour le Prix de l'économie genevoise, Kugler Bimetal (matériaux à haute performance) pour le Prix de l'innovation et l'Ecole Moser pour le Prix de l'égalité. Un prix spécial a été attribué à Artanim, leader dans les technologies de capture de mouvement.

Le **20^e Événement économique** a pour la première fois été accueilli au Pavillon Sicli. Il a permis de présenter l'Etude économique 2022, dont le thème portait sur les conditions cadre à Genève.

Les quatre **Rencontres du Management durable** ont porté sur une seule thématique: la Responsabilité sociétale des entreprises (RSE).

Un nouveau cycle d'événements intitulé **EnGEux d'actu: en quête de solutions** a connu trois épisodes: «Pénurie de main d'œuvre: entre structure et conjoncture, quels remèdes?»,

« Comment mettre l'innovation au service de l'attractivité de Genève » et « Aménagement du territoire: quelle place pour les entreprises? ».

Rencontres privilégiées avec les exécutifs

Trois événements organisés par la CCIG ont permis aux entrepreneurs genevois de rencontrer:

- **Guy Parmelin**, conseiller fédéral, chef du Département fédéral de l'économie, de la formation et de la recherche (DEFR), lors d'un dialogue autour des enjeux de l'énergie et des échanges internationaux.
- **Nathalie Fontanet**, conseillère d'Etat, chargée du Département des finances et des ressources humaines (DF), à l'occasion de la présentation de la 9^e Etude fiscale de la CCIG (voir page 7).
- **Marie Barbey-Chappuis**, maire de Genève, autour d'un échange sur les défis que rencontre la cité de Calvin.

Le Congrès mondial des chambres



La CCIG coorganise avec la **Chambre de commerce internationale (ICC)** et sa **Fédération mondiale des chambres (WFC)** la 13^e édition du Congrès mondial des chambres. Organisé tous les deux ans sur un autre continent, il se tiendra pour la première fois à Genève et aura lieu du 21 au 23 juin 2023 à Palexpo.

Centré sur le thème du « multilatéralisme au service de la paix et de la prospérité », ce Congrès visera à souligner le rôle des entreprises comme l'un des maillons du multilatéralisme, afin d'envisager ensemble un avenir plus durable et prospère pour tous. Il mettra également en lumière le rôle capital des chambres de commerce, qui œuvrent au service de l'économie et des entreprises.

La 13^e édition du Congrès mondial des chambres s'annonce déjà comme l'un des événements phare de Genève en 2023

Plus de 80 conférenciers et une quarantaine de sessions, ateliers ou conférences aborderont les tendances et défis mondiaux, actuels et futurs, qui définissent les activités des chambres de commerce et des entreprises. Une partie des sessions se déroulera en français.

Sont attendus plus de 1500 participants, issus des PME suisses, des milieux d'affaires internationaux, du réseau des chambres membres (12 000) ou encore du secteur public. Une excellente opportunité pour les entreprises de développer leur notoriété et de nouer des relations d'affaires.

Un espace favorable aux échanges

En parallèle aux sessions plénières, le Congrès offrira une surface d'exposition de plus de 600 m². Celle-ci permettra aux entreprises locales de présenter leurs marques, produits et services sur un stand.

Par ailleurs, plusieurs formules de sponsoring sont disponibles pour les sociétés, qui pourront ainsi tirer profit de leur participation au Congrès : elles vont de la présence sur le site à Palexpo pour organiser des rencontres d'affaires et assister aux conférences, à l'animation d'un espace d'exposition ou même à la possibilité de proposer des panélistes.

La 13^e édition du Congrès mondial des Chambres s'annonce déjà comme l'un des événements phare de Genève en 2023 et donnera une forte visibilité aux entreprises genevoises et suisses, leur permettant d'atteindre un public international d'acteurs des différents secteurs économiques.



Programme et inscriptions :

13wcc.iccwbo.org



Les Membres de la CCIG bénéficient d'un tarif préférentiel. Pour recevoir le code, envoyer un mail à 13WCC_code@ccig.ch

Publications et médias

Pour informer ses Membres, la CCIG s'est dotée de multiples canaux, tant en versions imprimée que numérique. C'est notamment à travers eux qu'elle fait part de ses analyses et éclairages sur les grands thèmes d'actualité économique et politique. Pour diffuser plus largement son opinion, la CCIG entretient également des relations soutenues avec les médias.



Les publications en chiffres

CCIGinfo	– 11 numéros tirés à 3800 exemplaires
eCCIG	– 46 newsletters hebdomadaires – 7557 abonnés au 21.12
Newsletter du Commerce international	– 12 newsletters – 487 abonnés au 13.12
Newsletter du Congrès mondial des chambres	– 3 newsletters – 7565 abonnés au 19.12
Page Facebook	– Portée des publications: 72 197 – Nombre d'abonnés au 31.12: 6472 – Taux d'évolution: +5%
Compte LinkedIn	– Portée des publications: 322 693 – Nombre d'abonnés au 31.12: 10 476 – Taux d'évolution: +32%
Compte Instagram	– Nombre d'abonnés au 31.12: 1435 – Taux d'évolution: +18%
Compte Twitter	– Nombre d'abonnés au 31.12: 218 – Taux d'évolution: +42%
Médias	– 262 articles citant la CCIG – 93 interviews à la radio et TV de membres de la Direction
« Le Monde de demain » sur Léman bleu	– 10 émissions de 11 minutes
« Parlons économie » sur Radio lac	– 43 émissions de 60 minutes
Chaîne YouTube	– 87 vidéos réalisées

La CCIG a conduit deux **Enquêtes conjoncturelles**, l'une au printemps et l'autre en automne. La seconde a montré que les affaires ont été plutôt bonnes en 2022 pour 77% des entreprises et qu'une entreprise sur quatre a recruté. La persistance des difficultés d'approvisionnement et la hausse du prix des intrants assombrissent toutefois les perspectives, sans parler du problème de l'énergie.

La **15^e Etude économique**, publiée par la CCIG et la Banque Cantonale de Genève, en collaboration avec l'Office cantonal de la statistique, a eu pour objectif d'analyser la manière dont les conditions cadre se portent à Genève. Ensemble des caractéristiques économiques, politiques, sociales et culturelles qui contribuent au développement économique, les conditions cadre sont en effet fondamentales pour le développement des territoires.

Engagements dans la vie de la cité



La CCIG souhaite pour Genève une prospérité économique durable, fondée sur des bases saines. Cette prospérité ne peut résulter que d'un travail collectif des partenaires publics et privés. C'est pourquoi la CCIG s'investit dans la vie de la cité au sens large, notamment en attribuant des prix dans des filières économiques, à divers niveaux de formation de l'enseignement secondaire, supérieur et de la formation continue. Elle participe également à des commissions et groupes de travail qui définissent la politique régissant les conditions cadre de l'économie.

Soutien à la formation

Office pour l'orientation, la formation professionnelle et continue

Le prix de la CCIG a été attribué à [Daniel YEMANE](#), pour sa formation d'Agent de propreté AFP.

Haute école de gestion de Genève

Le prix CCIG du meilleur travail de bachelors obtenu dans la filière Economie d'entreprise de la Haute école de gestion a été attribué à [Cindy LARGEY](#).

Le prix CCIG pour le meilleur travail de bachelors sur le thème The Promotion of Global Green Finance in Switzerland dans la spécialisation Emerging Markets a été attribué à [Xavier METZLER](#) dans la filière international Business Management.

DAS en Management durable

La CCIG soutient financièrement le Diploma of Advanced Studies (DAS) en Management durable proposé par la Haute école de gestion de Genève (HEG-Genève) de la Haute École Spécialisée de Suisse Occidentale. Elle décerne en outre chaque année un prix, dont la lauréate est [Elisa PESCE](#).

Certificat «Rédiger en français professionnel»

Ce certificat – créé par la CCIG en 1953 – vise à attester la maîtrise des compétences rédactionnelles dans le cadre professionnel. Proposé par la CCIG et organisé par l'Ifage, cet examen répond à un réel besoin. 22 candidats se sont présentés à la session 2022.

Partenariats

En collaboration avec l'Etat de Genève et d'autres associations économiques, la CCIG a participé à l'élaboration d'un dispositif destiné à sensibiliser les entreprises à leur responsabilité numérique. Elle a été partenaire de l'Etat de Genève pour le [Prix du commerce](#) qui vise à décerner le Prix de la plus belle vitrine, celui du meilleur accueil ainsi que le Prix de la Jeune Pousse à des commerçants genevois.

La CCIG est aussi partenaire de [VALO sàrl](#), plateforme suisse qui permet de connaître la valeur de son entreprise gratuitement, ainsi que de [l'association réalise](#), qui forme par la pratique près de 500 personnes par année à Genève.

Un programme d'actions intitulé « CyberPeace Angels », coordonné par le [CyberPeace Institute](#) et la CCIG, a été lancé le 30 mars pour soutenir les communautés vulnérables dans la lutte contre les cyberattaques.

En mai, la CCIG et [Verbier Tourisme](#) ont annoncé leur partenariat, qui permet de développer les synergies entre Genève et Verbier et d'offrir des avantages aux Membres de la CCIG.

Comme les années précédentes, la CCIG a soutenu et participé au festival d'innovation ouverte [Open Geneva](#) ainsi qu'à la [Semaine mondiale de l'entrepreneuriat](#), en accueillant un événement sur « Les bases du financement d'entreprise ».

Fonds pour l'innovation de la Fongit

En début d'année, la CCIG a conclu avec la [Fongit](#) (Fondation Genevoise pour l'Innovation Technologique) un partenariat public-privé destiné à favoriser l'accélération des processus d'innovation de l'économie au service du développement durable à Genève. L'objectif du Fonds pour l'innovation de la Fongit (FIF) est de renforcer l'attractivité et la compétitivité de Genève.

Quant à **Building Bridges**, plateforme qui permet de connecter le monde de la finance avec celui des ONG, la CCIG l'a soutenu pour la deuxième année consécutive.

La CCIG a également relayé la campagne sur le commerce de détail de la Direction générale du développement économique, de la recherche et de l'innovation (DG DERI) **Cekéléno**, qui souhaite favoriser les circuits

courts et renforcer le lien social avec les commerçants de détail, ainsi que la campagne **Fair Trade Town** de la Ville de Genève.

Enfin, pour la deuxième fois, la CCIG a participé à la **Marche de l'espoir des entreprises**, organisée par Terre des Hommes Suisse. Elle a également pris part à la deuxième **Company Cup** Suisse (ex-Corporate Games).

La durabilité à la CCIG

Parmi les nombreux engagements de la CCIG en faveur de la durabilité, la Chambre a rejoint l'initiative **2050Today**, qui réunit 60 institutions de la Genève internationale désireuses d'agir maintenant pour atteindre l'objectif de zéro émission d'ici 2050. La CCIG réalise ainsi annuellement un bilan carbone et s'attache à réduire ses émissions année après année.

Voir aussi, en page 22, le texte sur le Groupe de réflexion Durabilité.

Quelle croissance pour Genève ?

Afin de promouvoir les résultats du rapport «Quelle croissance pour Genève? Le point de vue des entreprises» réalisé par la CCIG sous le pilotage d'un comité scientifique, une campagne destinée principalement aux réseaux sociaux a été réalisée. Sous forme de 7 visuels, elle a permis de diffuser les messages clés tirés de l'étude :

- Quelle croissance pour Genève? Une étude pionnière de la CCIG.
- Les entreprises sont très largement conscientes de leur rôle en matière de développement durable.
- La loyauté des employés et la fidélité des clients se placent en tête des avantages perçus de la RSE pour les entreprises.
- Les plans de mobilité, une démarche en pleine expansion.
- Les labels environnementaux sont bien implantés.
- Les inégalités salariales sous la loupe de beaucoup d'entreprises.
- Les entreprises interrogées ne considèrent pas le développement durable comme incompatible avec la croissance.



Représentations de la CCIG

(au 31 décembre)

Aménagement du territoire

Commission consultative cantonale pour l'aménagement du territoire (CAT): Alexandra RYS

Fondation Avenir Bâtiment:
Alexandra RYS

Fondation privée pour des logements à loyers modérés (FPLM):
José GONZALEZ (délégué CCIG)

Groupe de suivi de l'accord sur le logement: Erik SIMONIN

Groupe de suivi du secteur PAV:
Erik SIMONIN

Arbitrage et Médiation

Swiss Arbitration Center (Conseil d'administration): Vincent SUBILIA

Commerce

Plateforme du commerce:
Nathalie HARDYN

Commerce international et Genève internationale

Business Club Belgo-Luxembourgeois en Suisse et au Liechtenstein (Conseil d'administration): Vincent SUBILIA

Centre d'accueil Genève internationale (CAGI) (Comité):
Vincent SUBILIA

Chambre arabo-suisse du commerce et de l'industrie (Comité):
Vincent SUBILIA

Chambre de commerce Suisse-Chine (vice-présidence): Vincent SUBILIA

Club diplomatique (Fondation pour Genève): Vincent SUBILIA

Conseil du Léman (Commission économie et tourisme): Vincent SUBILIA

economiesuisse (Commission économie):
Vincent SUBILIA

ICC World Chambers Federation General Council: Vincent SUBILIA

International Chamber of Commerce (ICC) Suisse (Board): Vincent SUBILIA

ITC Institutions and Ecosystems:
(Advisory Board): Vincent SUBILIA

Joint Chambers of Commerce (JCC)
(Comité): Vincent SUBILIA

Switzerland Global Enterprise:
(Réseau intérieur): Béatrice OJEDA

Union lémanique des Chambres de commerce (ULCC): Vincent SUBILIA

Emploi

Commission tripartite pour l'économie: Marguerite BOUILLET

Fondation Force Nouvelle:
Nathalie HARDYN

Energie

Commission consultative pour les questions énergétiques:
Nathalie HARDYN

Environnement

Commission consultative des Cheneviers: Christophe LIPS
(délégué CCIG)

Conseil du développement durable: Marguerite BOUILLET

Fiscalité

Commission permanente chargée de proposer les coefficients applicables aux chiffres d'affaires des différents groupes professionnels (Commission taxe professionnelle):
Patrick BARTOLO

Formation

Haute école de gestion Genève, comité de pilotage stratégique (Advisory Board), filière International Business Management: Pauline ZAHLAOUI

Infrastructures

Conseil des déplacements (CODEP):
Nathalie HARDYN (Genèvemobilité)

Conseil du Léman (Commission mobilité):
Nathalie HARDYN

Conseil du transport privé professionnel de marchandises:
Eveline BRECHTBÜHL (déléguee CCIG)

Genèvemobilité (Bureau):
Nathalie HARDYN

Genèvemobilité (Comité):
Nathalie HARDYN et Erik SIMONIN

OUESTRAIL: Erik SIMONIN

Promotion économique

Conseil stratégique de la promotion économique: Vincent SUBILIA

Groupe de coordination des activités de promotion de Genève:
Vincent SUBILIA

Sécurité

Cyberpeace Institute (Comité consultatif): Vincent SUBILIA

Transfert de technologie

Unitec:
Eric BIESEL (délégué CCIG)

Divers

Commission consultative du tourisme: Vincent SUBILIA

Conseil de la statistique cantonale: Alexandra RYS

GENILEM (Comité de sélection):
Alexandra RYS

GENILEM (Conseil): Vincent SUBILIA

Groupement des entreprises multinationales (GEM)
(Membre invité): Vincent SUBILIA

OPI (Conseil de fondation):
Alexandra RYS, Vincent SUBILIA

UAPG (Commission technique, membre observateur): Nathalie HARDYN

Union industrielle genevoise (UIG):
Alexandra RYS

Gouvernance et organisation



Composition des différents organes (au 31 décembre)

Présidence

Laurence DE LA SERNA, administratrice déléguée, Jean Gallay SA

Vice-présidence

Gilles RUFENACHT, directeur général, Hirslanden Clinique La Colline et Clinique des Grangettes

Comité

Claude BAGNOUD, directeur, Chef Financements PME et Indépendants, Banque Cantonale de Genève

Anne-Claire BISCH, directrice générale, Ports Francs et Entrepôts de Genève

Olivier DUNANT, avocat associé, Eversheds Sutherland SA (trésorier de la CCIG)

Isabelle HARSCH, CEO, Henri Harsch HH SA

Fred HERREN, indépendant

Marc VAN HOVE, administrateur délégué, Atar Roto Presse SA

Conseil économique

Agriculture, secteur primaire

Xavier PATRY, directeur général, Union Maraîchère de Genève

Assurances

Pierrick LEPRINCE, CEO et administrateur, Swiss Risk & Care

Banques, finance, fintech

Christèle HISS HOLLIGER, Equity Partner, Head of Human Resources (Pictet Wealth Management), Banque Pictet & Cie SA

Carole NACHBAUER, responsable Clientèle PME Genève, Credit Suisse (Suisse) SA

Chimie, pharma, fragrances

François ROHRBACH, General Manager Switzerland, Senior VP Human Resources, Firmenich SA (aussi [Multinationales](#))

Commerce de détail

Sébastien AESCHBACH, directeur, Aeschbach SA

Communication, numérique, médias

Alexandre DE RAEMY, directeur général, Media One Group

Fabrice LÉGER, directeur général, Idéative Sàrl

Construction

Pierre-Alain L'HÔTE, administrateur délégué, PRELCO SA

Fiduciaires

Valérie PICTET BENOIT, directrice, FIDEPAR SA

Formation (écoles privées, éducation)

Pia EFFRONT, directrice générale adjointe, membre du conseil d'administration, Ecole Moser SA

Grande distribution

Ron AUFSEESSER, directeur, service juridique, Maus Frères SA

Philippe ECHENARD, directeur général, Société coopérative Migros Genève

Horlogerie, bijouterie

Philippe BENTELE, directeur adjoint, Rolex SA

Immobilier

Marie BARBIER-MUELLER, responsable Stratégie, Société Privée de Gérance SA

Fabrice EGGLY, directeur Communication et relations extérieures, m3 Groupe (aussi [Hôtellerie, restauration et événementiel](#))

Industrie

Livio ELIA, directeur général, Eskenazi SA

Innovation

Antonio GAMBARDELLA, directeur, Fongit

Multinationales

Olivier STRAUB, Group Government Affairs Officer, MSC Group

Négoce, trading

Nicolas TAMARI, CEO, Sucafina SA

Services de conseil aux entreprises

Christophe BARMAN, fondateur, Loyco

Services à la personne (cliniques privées, santé)

Raymond LORETAN, ancien ambassadeur de Suisse et président de Swiss Medical Network

Tourisme (hôtellerie, restauration, agence de voyage)

Olivier EMCH, directeur général et administrateur, Executive Travel SA

Samuel KOENIG, directeur, Hotel Holiday Inn Express Geneva Airport

Transitaires

Eveline BRECHTBUEHL, CEO et administratrice, Somatra SA

Direction

Vincent SUBILIA, directeur général

Patrick BARTOLO, directeur Finance et Administration

Nathalie HARDYN, directrice Département Politique

Alexandra RYS/Elsa FLORET, directrice Communication

Pauline ZAHLAOUI, directrice Membres et Partenaires

Contrôleur aux comptes

Sfer, société fiduciaire d'expertise et de révision SA

Membres d'honneur

Pierre PONCET, ancien président (2013-2017)

Jacques JEANNERAT, ancien directeur général (2004-2017)

Jean-Bernard RONDEAU, ancien président (2012-2013)

François NAEF, ancien président (2008-2012)

Michel BALESTRA, ancien président (2002-2008)

Patrick COÏDAN, ancien directeur (1994-2004)

Gilbert COUTAU, ancien président (1996-2002)

Ivan PICTET, ancien président (1991-1996)

Jean-Jacques SCHMID, ancien directeur (1979-1994)

André REYMOND, ancien président (1985-1991)

Commissions CCIG

Commission énergie et environnement

Cette commission s'est réunie dans le cadre d'une présentation des activités et des enjeux en matière énergétique par l'Agence de l'énergie pour l'économie (AEnEC). Elle a également abordé les évolutions législatives en matière de gestion des déchets. La commission a aussi été sollicitée afin qu'elle fournisse ses observations en lien avec différentes consultations officielles.

Ses membres sont Jean-Daniel PLANCHEREL, Rolex SA, président de la Commission; Valérie BERNARD, Ecoservices SA; Adrien BESSON, Perreten & Milleret SA; Jonathan BLOCKLEY, Ecosys SA; Anthony BOUET, Firmenich SA; Olivier BRÜGGIMANN, ecoLive management environnemental et développement durable; Vincent COLLIGNON, Services Industriels de Genève; Yannic FORNEY, FER Genève; Marc FRIES, UBS AG; Nicolas GASPOZ, SWISSELECTRICITY.COM SA; Bertrand GIROD, Serbeco SA; Jérôme GOTTA, OM PHARMA; Bertrand GUYARD, Helvetia Environnement; Grégory HOUILLON, BG Ingénieurs Conseils SA; Christophe LIPS, ABBE SA; Jérôme MOREL, Migros Genève; Céline ORLANDINI, BCGE; Nicolas RUFENER, Fédération genevoise des métiers du bâtiment; Ashwani SINGH, Apex

Consulting Services; Denis TEUSCHER, Givaudan, et Thomas URIOT, Sappro SA.

Commission fiscale

La Commission a traité du projet de réévaluation du parc immobilier genevois ainsi que de la valorisation des titres non cotés.

Ses membres sont Jean-Frédéric MARAIA, Schellenberg Wittmer, actuel président de la Commission; Nicole FRAGNIERE MEYER, Gillioz Dorsaz & Associés; André TINGUELY, BfB Audit; Philippe LINIGER, Groupe Pictet; Yves COGNE, Groupe Mirabaud, Thierry STEININGER, Maus Frères et Jean-Marie HAINAUT, EY.

Groupes de réflexion

Selon les Statuts adoptés en 2020, le Conseil économique a créé en son sein des groupes de réflexion, selon les questions d'actualité et selon les compétences de ses membres.

Groupe de réflexion Commerce

Ce groupe a été mis sur pied dans le but d'apporter un soutien au secteur à travers des mesures fortes et complémentaires aux projets déjà en cours à Genève.

Ses membres sont Sébastien AESCHBACH, Aeschbach SA; Louise BARRADI, Fleuriot; Silvère BERNEY; Sophie DUBUIS, Fondation Genève Tourisme; Adrien GENIER, Fondation Genève Tourisme; Aurélie NICOD, Brunshwig & Cie SA; Selim ARCAN, Manor AG; Olivier EMCH, Executive travel; Cédric STASSI, FNAC Suisse, ainsi que Nathalie HARDYN et Morgan TINGUELY, CCIG.

Groupe de réflexion Durabilité

Ce groupe a été constitué afin d'apporter des propositions à la mise en œuvre d'une prospérité durable à Genève. L'équipe opérationnelle a proposé une série de projets sur la base des objectifs de développement durable (ODD) définis comme prioritaires dans la Charte durabilité de la CCIG. Le groupe s'est réuni à plusieurs reprises pour définir quels projets étaient pertinents et pour en proposer de nouveaux à développer.

Les membres du groupe sont Christophe BARMAN, Loyco; Sébastien AESCHBACH, Aeschbach SA; Marie BARBIER-MUELLER, Société Privée de Gérance; Pia EFFRONT, Ecole Moser SA; Livio ELIA, Eskenazi SA; Samuel KOENIG, Hotel Holiday Inn Express Geneva Airport; Fabrice LÉGER, Idéative Sàrl; Marguerite BOUILLET, Sonia CARVAS, Nathalie HARDYN et Morgan TINGUELY, CCIG.

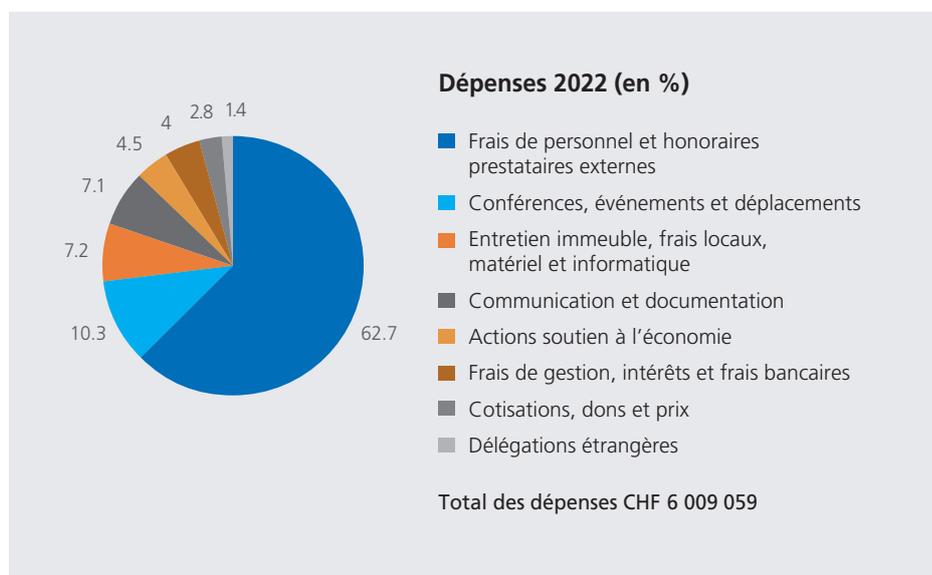
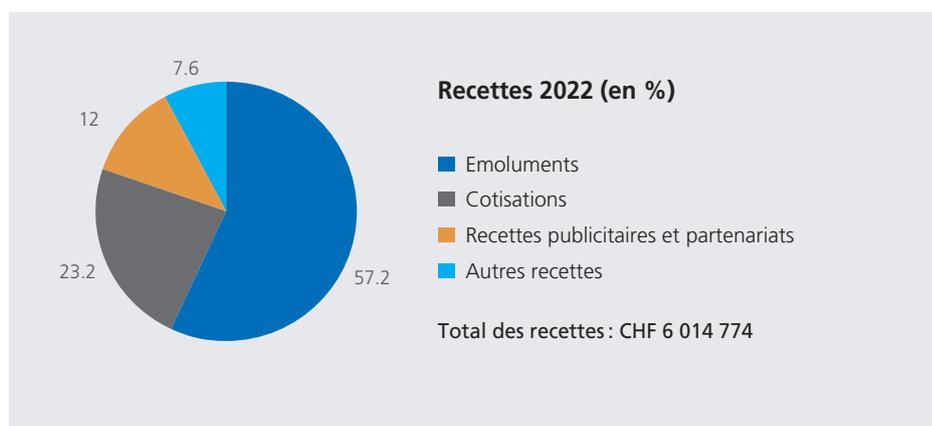
Finances

Le compte d'exploitation 2022 de la CCIG présente des recettes d'un total de CHF 6 014 774, en hausse de 9% par rapport à 2021 (CHF 5 518 932) et s'approchant du niveau prépandémique de 2019 (CHF 6 137 141). Plus de la moitié des recettes est constituée des émoluments perçus pour les carnets ATA, CITES, certificats d'origine et autres légalisations. Les cotisations des Membres, quant à elles, demeurent la deuxième source de recettes.

Le montant total des dépenses d'exploitation à charge de l'exercice s'élève à CHF 6 009 059, en hausse de 3,8% par rapport à l'exercice précédent (CHF 5 789 905). Le résultat d'exploitation se monte à CHF +5 715, en comparaison avec 2021 (CHF -270 973). Après résultat sur titres et amortissements, l'exercice se clôture sur un résultat de CHF -906 353.

2022

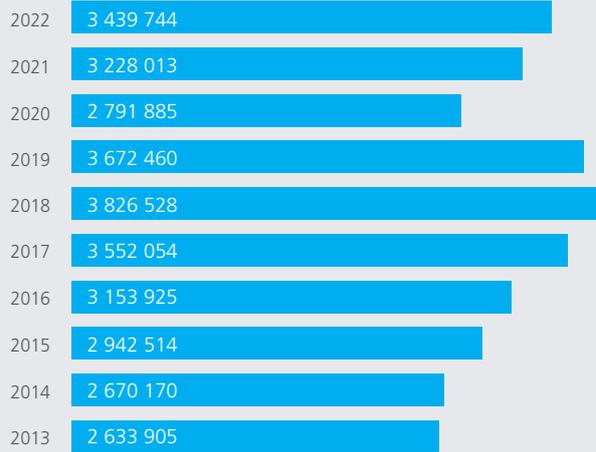
CHF 6 014 774
de recettes



34

entreprises
partenaires
en 2022

Evolution des émoluments (carnets ATA, CITES et certificats d'origine) (en CHF)



Entreprises partenaires

Depuis 2003, la CCIG propose à certains de ses Membres de conclure avec elle un partenariat privilégié. Grâce à cette association, ces derniers augmentent leur notoriété en s'appuyant sur les différents outils de communication de la CCIG ainsi que sur ses nombreux événements, notamment l'Événement économique, les Grands Prix de l'économie genevoise, ainsi que l'Assemblée générale.

Les Partenaires de la CCIG profitent d'un réseau unique de professionnels et de leaders d'opinion pour développer leurs relations d'affaires dans le canton. Au travers de leur partenariat, ils marquent également leur atta-

chement à la vision de Genève défendue par la CCIG, c'est-à-dire une prospérité économique durable.

Le nombre de Partenaires a progressé de manière constante depuis 2008. Cette activité représente aujourd'hui près de 11% des recettes de la CCIG. La diversification de ses sources de revenus permet à cette dernière d'accroître le nombre de ses actions, notamment dans la défense des conditions cadre, ainsi que d'assurer la poursuite de ses activités en faveur de sa communauté d'entreprises membres. En 2022, ce sont 34 entreprises qui ont décidé d'allier leur marque à la réputation de la CCIG qui les en remercie vivement !

Partenariats (en CHF)



La CCIG remercie ses Partenaires en 2022

OR

SKYNIIGHT

**SWISS RISK
& CARE**

Our independance • Your best insurance

BCGE

groupe
mutuel

GONET
BANQUIERS 1845

ARGENT

m3 GROUPE

GED · COPIEURS · IT
devillard

swisscom

CGN ↓

**m
sc**

SOFTFINANCE

BeVisible
STORYTELLING VIDEO PROD
.SWISS

MEDIAONE
CONTACT
GLOBAL REACH, LOCAL TOUCH

BRONZE

Allianz

Protectas

PORTS FRANCS
ET ENTREPÔTS DE GENÈVE SA

eu Business School

EXECUTIVE TRAVEL

BALESTRAFIC

integrail
Groupe

MIGROS

JTi

INSTITUT **FLORIMONT**

SIG

Vitol

TPB
TP PUBLICITÉ SA

DURABILITÉ

INTERNATIONAL

JURIDIQUE

HOSPITALITÉ

INNOVATION

COWORKING

ENTREPOSAGE

SUCAFINA

P&G

**EVERSHEDS
SUTHERLAND**

Hilton
GENEVA HOTEL &
CONFERENCE CENTRE

microshare
unlock the data

Regus SPACES
Signature

HARSCH
The Art of Moving Forward



www.cci.ch



CCI.Geneve



CCIIG – Chambre de commerce, d'industrie et des services de Genève



CCIGeneva



cci_geneve



CCIIG1865

Depuis 1865

Assurer une économie forte
Promouvoir les entreprises membres

